

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS450

présenté par
M. Gille, rapporteur

ARTICLE 18

Après le mot :

« des »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 36 :

« crédits perçus ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel